atlantic

Offre réservée aux constructeurs de maisons individuelles

Mémo des prestations 2024

SERVICE D'INTERVENTIONS TECHNIQUES CONSTRUCTEUR

1er février 2024 - 31 décembre 2024

POMPES À CHALEUR ET CHAUDIÈRES • EAU CHAUDE SANITAIRE • CLIMATISATION ET VENTILATION

• MARQUE FRANÇAISE • RECOMMANDÉE PAR LES PROFESSIONNELS • SOLUTIONS CONNECTÉES

GROUPE ATLANTIC

FIERS DE PORTER LES COULEURS DU GROUPE ATLANTIC

*Le confort thermique est essentiel / Le confort thermique pour tous.

GROUPE ATLANTIC répond à des besoins essentiels grâce à des solutions de plus en plus éco-efficientes : chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, traitement de l'air, destinées à des millions de clients dans l'habitat et le tertiaire.

D'origine française, présent sur 4 continents, GROUPE ATLANTIC est fondé sur des valeurs familiales fortes : confiance, responsabilité, engagement long terme.

Chiffres clés du GROUPE ATLANTIC fin 2020 : 10 300 collaborateurs ; 28 sites industriels ; 2.2Md€ de CA.

Thermal comfort is life / Thermal comfort for all*

groupe-atlantic.com

atlantic ideal Thermor Sauter ACV Hamworthy GLEDHILL VGNIS Triangle Tube erensan lazzarini Keston edesa ORCON TEPLOLUXE INNOVERT

SOMMAIRE

NOTRE OFFRE DE SERVICES POUR VOUS ACCOMPAGNER SUR VOS CHANTIERS

P. 4-5 **Atlantic Pro Services**
P. 6-7 **Notre Service d'Interventions Techniques Constructeur (SITC)**
P. 8 **Mise en service**
P. 9 **Mise en service dans le respect de la F-GAS**
P. 10-11 **Le Pack Confiance 2 ans et le Pack Access 2 ans**
P. 12 **Contrat d'entretien 1 et 2 ans**
P. 13-14 **Réglementation : rappels**

PRESTATIONS ET TARIFS : MISE EN SERVICE, CONTRAT D'ENTRETIEN, PACK CONFIANCE 2 ANS

P. 15 **Chauffe-eau thermodynamique air extérieur**
P. 16-17 **Chauffe-eau thermodynamique split**
P. 18-20 **Pompe à chaleur air /eau R32**
P. 21 **Nouvelles prestations Gainéo**
P. 22-23 **Pompe à chaleur air /eau monobloc R32**
P. 24-25 **Solutions hybrides R410A**
P. 26-28 **Pompe à chaleur air /air R32**
P. 29 **Chaudière murale gaz**
P. 30 **Ventilation pavillonnaire et RE2020**
P. 31 **AirCoach, l'application RE2020 indispensable**
P. 32-34 **Récapitulatif de nos prestations de services**

FORMULAIRES

P. 35 **Formulaire Pack Confiance 2 ans / Pack Access 2 ans**
P. 36 **Formulaire demande de mise en service**

TRAVAUX ET PRÉ-REQUIS

P. 37 **Travaux compris dans nos prestations**
P. 38-40 **Pré-requis à la mise en service**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

P. 41 **Demande d'ouverture de compte**
P. 42 **Comment bénéficier de ces services ?**
P. 43 **Rappel garanties produits**

Les tarifs et conditions de garantie indiqués dans cette brochure ne sont pas contractuels.

atlantic PRO Services

Un service de pro au service des pros.

Chaque jour à vos côtés pour toujours mieux vous satisfaire.

C'est toujours avec la même exigence et le même professionnalisme que nous avons développé notre gamme de services pour vous accompagner et vous simplifier la vie au quotidien. Une offre globale pour répondre toujours plus efficacement à vos attentes et besoins en toute sérénité.

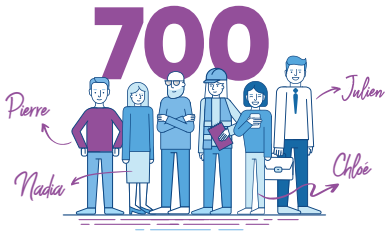

COLLABORATEURS
À VOTRE SERVICE

* Enquête menée par l'Ifop auprès de 1850 professionnels interrogés à partir de fichiers fournis par le Groupe Atlantic du 7 juin au 18 juillet 2022. Produits concernés : radiateurs électriques, sèche-serviettes, ECS, climatisation résidentielle & tertiaire, pompes à chaleur, chaudières résidentielles & collectives

Avec **Atlantic PRO Services**, bénéficiez tout simplement de l'offre la plus complète et la plus performante du marché. Parce que de vrais professionnels comme nous se doivent d'être aux côtés de vrais professionnels comme vous.

atlantic PRO Business

Vous proposer toutes les solutions pour développer efficacement votre chiffre d'affaires.

- Service Technique avant-vente
- Commandes et livraisons
- Aide au dimensionnement

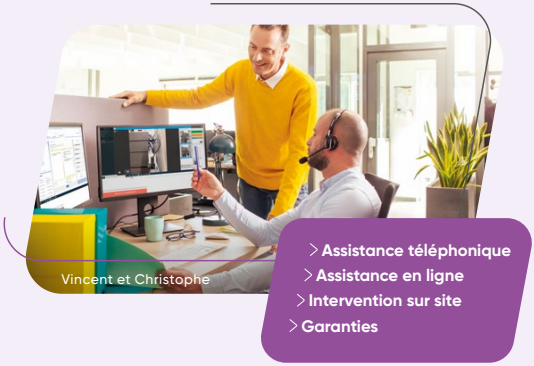
Vincent et Christophe

- Assistance téléphonique
- Assistance en ligne
- Intervention sur site
- Garanties

atlantic PRO Assistance

Vous accompagner tout au long de votre projet, grâce à nos techniciens au téléphone, à l'espace SAV ou encore directement sur votre chantier.

atlantic PRO Campus

Vous permettre de monter en compétence grâce à des formations techniques, commerciales et qualifiantes adaptées à vos besoins. Dans nos centres de formation ou en digital.

Julien et Timothée

- Formations sur site
- Formations digitales
- Formations qualifiantes

Vous accompagner sur vos chantiers

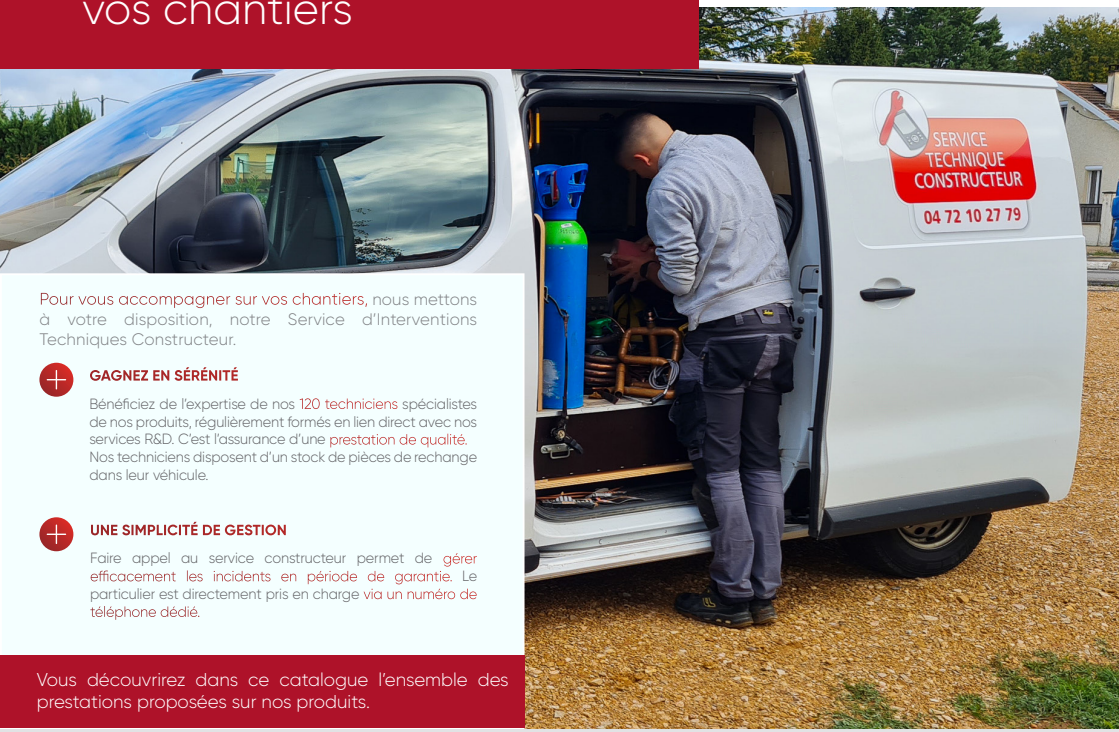

Pour vous accompagner sur vos chantiers, nous mettons à votre disposition, notre Service d'Interventions Techniques Constructeur.

GAGNEZ EN SÉRÉNITÉ

Bénéficiez de l'expertise de nos 120 techniciens spécialistes de nos produits, régulièrement formés en lien direct avec nos services R&D. C'est l'assurance d'une prestation de qualité. Nos techniciens disposent d'un stock de pièces de rechange dans leur véhicule.

UNE SIMPLICITÉ DE GESTION

Faire appel au service constructeur permet de gérer efficacement les incidents en période de garantie. Le particulier est directement pris en charge via un numéro de téléphone dédié.

Vous découvrirez dans ce catalogue l'ensemble des prestations proposées sur nos produits.

13 responsables techniques de secteur pour plus de proximité

Grand Ouest

1. Bretagne
2. Pays de Loire
3. Centre Basse Normandie
4. Poitou Charentes
5. Nord Normandie

Grand Est

6. IDF Champagne Ardennes
7. Centre-Est
8. Ain Savoie
9. Isère / Drôme / Ardèche

Grand Sud

10. Aquitaine Limousin
11. Midi Pyrénées
12. Rhône/ Loire / Auvergne
13. Sud-Est

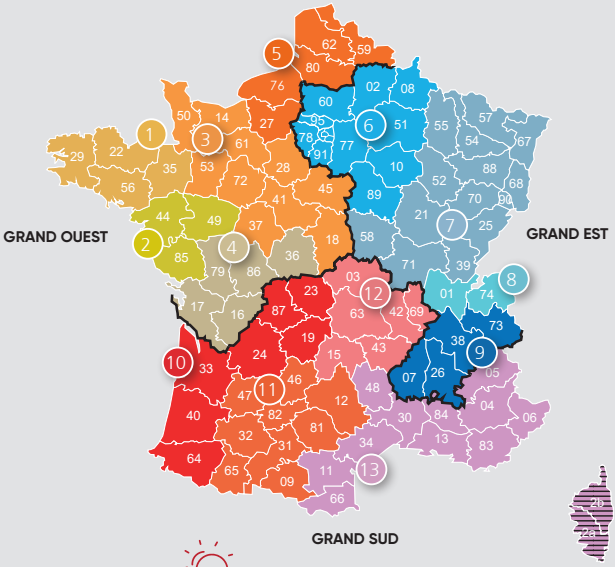

Départements non couverts par le Service d'Interventions Techniques Constructeur

Nous contacter pour connaître les possibilités d'interventions sur ces départements

Votre accompagnement services

Une équipe de 150 collaborateurs dont 120 techniciens intervenant sur les chantiers :

47 000 interventions par an dont 10 000 mises en service

Nos techniciens sont formés régulièrement à l'ensemble des solutions de confort thermique Atlantic

4 OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT SERVICES

Mise en service

Intervention d'un technicien comprenant :

- le raccordement des circuits frigorifiques et/ou le contrôle de combustion
- la mise en fonctionnement
- le paramétrage

Plus d'informations sur les pages 8-9

Pack Confiance

PACK CONFIANCE

- Pack Confiance 2 ans disponible sur l'ensemble de nos produits

Possibilité de Pack Confiance 4 ans, nous consulter

Plus d'informations en pages 10-11

Pack Access 2 ans

PACK ACCESS 2 ANS

- Pack Access 2 ans disponible uniquement sur chauffe-eau thermodynamique air extérieur

Plus d'informations en page 11

Contrat d'entretien

Selon le produit, différentes formules de contrats pour le particulier :

- engagement 1 an
- optimum 1 an
- privilège 1 an
- engagement 2 ans
- privilège 2 ans

Plus d'informations sur les pages produits

NOUS CONTACTER

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter notre Service d'Interventions Techniques Constructeur

Tél : **04 72 10 27 79**

interventions-constructeur@groupe-atlantic.com

HORAIRES

Du lundi au vendredi

08h00-12h30

13h30-18h00

Mise en service

LA MISE EN SERVICE, RÉALISÉE PAR UN TECHNICIEN ATLANTIC, COMPREND :

- Vérification de l'installation, raccordement des circuits, contrôle d'étanchéité, émission CERFA 15498, contrôle de combustion (hybrides), mise en fonctionnement, paramétrage
- La prise en main pour votre client présent sur le chantier

VOS AVANTAGES EXCLUSIFS

Une mise en service réalisée par un technicien Atlantic c'est :

GARANTIE 1 AN

Une extension de garantie + 1 an : 3 ans pièces (au lieu de 2 ans) + 1 an main d'œuvre et déplacement(s)

La possibilité pour votre client de souscrire parmi **différentes formules de contrat d'entretiens selon son budget et son produit**

Pour la liste complète, voir pages 32-34

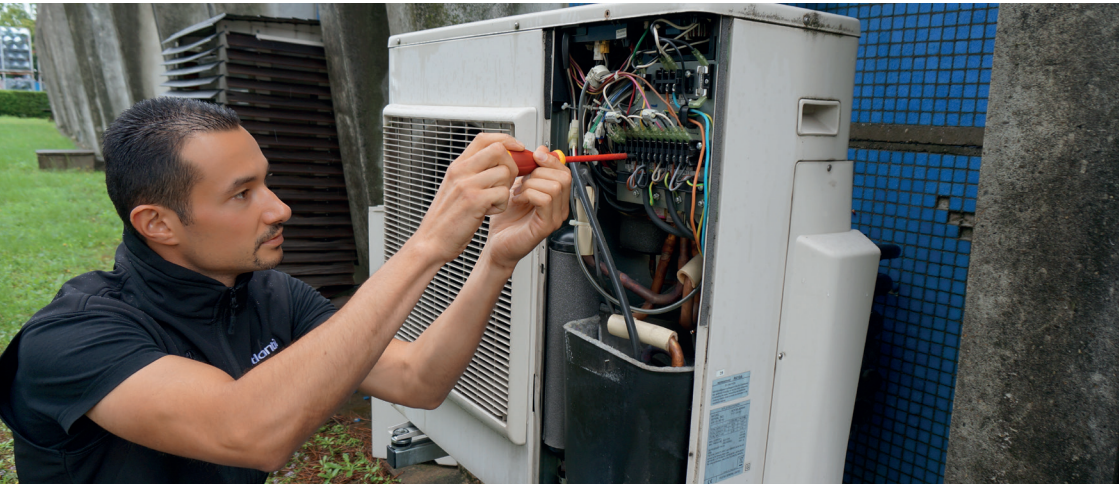

Mise en service dans le respect de la F-Gas

Pour obtenir votre CERFA pré-rempli, contactez-nous !

LE SERVICE D'INTERVENTIONS TECHNIQUES CONSTRUCTEUR ATLANTIC RÉALISE VOS MISES EN SERVICE

Envoyer à interventions-constructeur@groupe-atlantic.com :

- le CERFA n°15498*02 pré-rempli et signé par le « distributeur » et l'« acquéreur »
- le formulaire de demande de mise en service

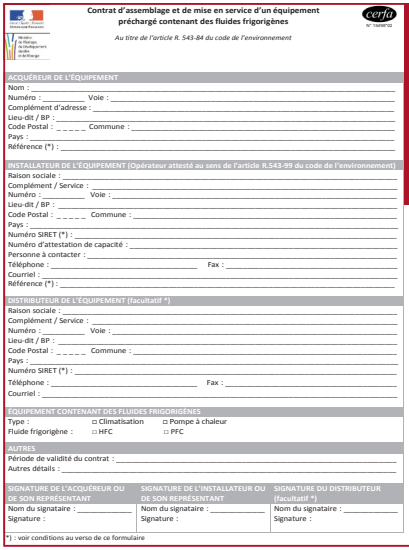

Contrat d'assemblage et de mise en service d'un équipement préchargé contenant des fluides frigorigènes

Au titre de l'article R. 543-84 du code de l'environnement

cerfa N° 15498*02

ACQUÉREUR DE L'ÉQUIPEMENT

Nom : _____
Numéro : _____ Voie : _____
Complément d'adresse : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal : _ _ _ _ _ Commune : _____
Pays : _____
Référence (*) : _____

INSTALLATEUR DE L'ÉQUIPEMENT (Opérateur attesté au sens de l'article R.543-99 du code de l'environnement)

Raison sociale : _____
Complément / Service : _____
Numéro : _____ Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal : _ _ _ _ _ Commune : _____
Pays : _____
Numéro SIRET (*) : _____
Numéro d'attestation de capacité : _____
Personne à contacter : _____
Téléphone : _____ Fax : _____
Courriel : _____
Référence (*) : _____

DISTRIBUTEUR DE L'ÉQUIPEMENT (facultatif *)

Raison sociale : _____
Complément / Service : _____
Numéro : _____ Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal : _ _ _ _ _ Commune : _____
Pays : _____
Numéro SIRET (*) : _____
Téléphone : _____ Fax : _____
Courriel : _____

ÉQUIPEMENT CONTENANT DES FLUIDES FRIGORIGÈNES

Type : ☐ Climatisation ☐ Pompe à chaleur
Fluide frigorigène : ☐ HFC ☐ PFC

AUTRES

Période de validité du contrat : _____
Autres détails : _____

SIGNATURE DE L'ACQUÉREUR OU DE SON REPRÉSENTANT	SIGNATURE DE L'INSTALLATEUR OU DE SON REPRÉSENTANT	SIGNATURE DU DISTRIBUTEUR (facultatif *)
Nom du signataire : _____	Nom du signataire : _____	Nom du signataire : _____
Signature :	Signature :	Signature :

*) : voir conditions au verso de ce formulaire

Toutes les prestations de mises en service sont réalisées par nos propres équipes

NOS ENGAGEMENTS

- Notre service vous retournera le CERFA complété et signé **sous 48h** maxi (avec le numéro d'intervention comme référence)
- Et **vous contactera** pour la prise de rendez-vous

Pack Confiance 2 ans et Pack Access 2 ans

OFFRE RÉSERVÉE AUX CONSTRUCTEURS DE MAISONS INDIVIDUELLES

PACK CONFIANCE 2 ANS

Confiez-nous le suivi et l'entretien du produit Atlantic (pompe à chaleur, chaudière, chauffe-eau thermodynamique) de votre client **pendant toute sa garantie biennale**

Possibilité de Pack Confiance 4 ans, nous consulter

VOTRE PACK CONFIANCE 2 ANS : UNE OFFRE TOUT INCLUS

La **mise en service** de votre produit Atlantic : vérification de l'installation, raccordement des circuits, mise en fonctionnement et paramétrage

Une **prise en main** personnalisée avec votre client. Possibilité d'assistance vidéo à distance

La **visite d'entretien** pendant la période

L'**assistance téléphonique et le dépannage** : assistance téléphonique préalable à toute intervention : pièces, main d'œuvre et déplacement : tout est inclus.

VOS AVANTAGES EXCLUSIFS

Garantie **biennale** 100% couverte

La 1ère visite d'entretien **prise en charge**

Un **délai d'intervention J+1** en cas de panne totale (jours ouvrés) et en J+2 si besoin de pièces de rechange

MISE EN PLACE DU PACK CONFIANCE 2 ANS

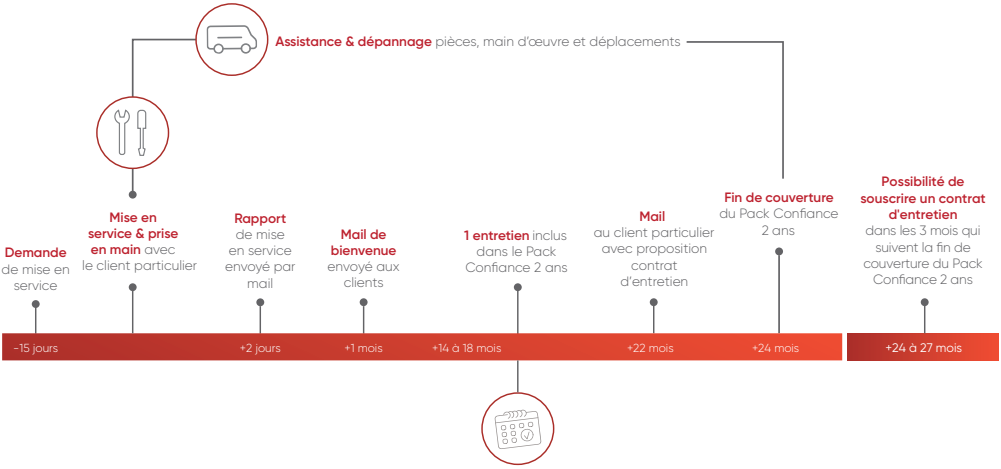

PACK ACCESS 2 ANS

Confiez-nous le suivi du chauffe-eau thermodynamique air extérieur de votre client **pendant toute sa garantie biennale**

VOTRE PACK ACCESS 2 ANS

OFFRE MINI AVEC UNE ASSISTANCE MAXI

Une **prise en main** téléphonique avec votre client avec réglage personnalisé avec possibilité d'**assistance vidéo**

L'**assistance téléphonique et le dépannage** : assistance téléphonique préalable à toute intervention : pièces, main d'œuvre et déplacement : tout est inclus.

Contrat d'entretien

OFFRE RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS

LE CONTRAT D'ENTRETIEN

CONTRAT 1 ET 2 ANS

- Une **visite d'entretien** annuelle ou bisannuelle
- **Assistance téléphonique** préalable à tout dépannage avec possibilité d'assistance vidéo
- **Intervention de dépannage** (main d'oeuvre et déplacement)
- **Dépannage en J+1** en cas de panne totale (jours ouvrés) et en J+2 si besoin de pièces de rechange

QUELS AVANTAGES POUR VOTRE CLIENT ?

Budget maîtrisé :
- prélèvement en 10 fois sans frais pour les contrats 1 an
- prélèvement en 24 fois sans frais pour les contrats 2 ans

Assistance téléphonique et dépannage illimité

Conformité avec la réglementation

DIFFERENTES OFFRES SELON LES BUDGETS

Les contrats doivent être souscrits dans les 3 mois suivant la mise en service ou à la fin du Pack confiance 2 ans.

CONTRAT D'ENTRETIEN 1 AN

Produits gamme R410A (R410A)

CONTRAT ENGAGEMENT 1 AN

+ Garantie pièces principales 5 ans [3]

CONTRAT OPTIMUM 1 AN [2]

+ Pièces principales comprises jusqu'aux 10 ans du produit y compris fluide frigorigène [3]

CONTRAT PRIVILÈGE 1 AN [2]

+ La totalité des pièces de rechange comprise jusqu'aux 10 ans du produit y compris fluide frigorigène [3]

CONTRAT D'ENTRETIEN 2 ANS

Produits gamme R32 (R32)

CONTRAT ENGAGEMENT 2 ANS

CONTRAT PRIVILÈGE 2 ANS [2]

+ La totalité des pièces de rechange comprise jusqu'aux 10 ans du produit y compris fluide frigorigène [3]

[2] Les contrats Optimum et Privilège sont valables jusqu'aux 10 ans du produit.
[3] Sous réserve de l'entretien annuel (R410) ou bisannuel (R32).

Réglementation : rappels (1/2)

LES DIFFÉRENTES RÉGLEMENTATIONS

QUELLE OBLIGATION ?	QUELLE LÉGISLATION ?	QUELS ÉQUIPEMENTS CONCERNÉS ?
Mise en service	Article R543-78 modifié par décret n°2015-1790 du 28 décembre 2015 art.3	• Équipement dit «Monobloc» c'est à dire avec circuit hermétique, préchargé en fluide frigorigène et contenant plus de 2 kg de fluide (système monobloc compris) • Equipement dit «split» avec liaisons frigorifiques externes à l'unité contenant le compresseur
Contrôle d'étanchéité annuel	Arrêté du 29 février 2016 relatif à certains fluides frigorigènes et aux gaz à effet de serre fluorés	Les équipements frigorifiques, climatiques et thermodynamiques avec charge HFC de 5t. éq. CO2 à 50t. éq. CO2
Entretien annuel des chaudières dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400 Kw	Code de l'environnement articles R224-41-4 à R224-41-9	Les chaudières au fioul et au gaz (combustibles gazeux, liquides ou solides)
Entretien tous les 2 ans des pompes à chaleur air/eau et air/air R32	• Arrêté du 24 juillet 2020 relatif à l'entretien des systèmes thermodynamiques • Décret n°2020-912 du 28 juillet 2020 relatif à l'inspection et à l'entretien des chaudières, des systèmes de chauffage et des systèmes de climatisation	Les systèmes thermodynamiques des pompes à chaleur air/eau et air/air dont la puissance nominale est comprise entre 4 kW et 70 kW à l'exception de ceux destiné exclusivement à la production d'eau chaude sanitaire

Réglementation : rappels (2/2)

Aujourd'hui, un diagnostic est obligatoire dans le neuf pour les installations en ventilation.

ATLANTIC VOUS ACCOMPAGNE DANS LA RÉGLEMENTATION RE 2020

La réglementation thermique RT 2012 est remplacée par **la réglementation environnementale RE 2020**. Depuis le 1er janvier 2022, dans la construction neuve, le contrôle des installations de ventilation est obligatoire. Une avancée importante alors que la moitié des logements équipés d'une VMC depuis 1982 n'ont pas les débits de renouvellement d'air réglementaire, selon l'OQAI (Observatoire de la Qualité de l'air intérieur).

Jusqu'à présent, l'installateur pouvait valider lui-même son installation. **Le contrôle à réception marque donc un bond en avant.** Si le système de ventilation ne respecte pas les exigences du protocole de vérification, le maître d'ouvrage doit alors s'assurer de la remise en conformité, ce qui s'avère compliqué dès lors que le chantier est finalisé.

OBJECTIFS DE LA RE 2020

Réduire l'impact carbone

Diminuer l'impact sur le climat des bâtiments neufs

Réduire la consommation et décarbonation de l'énergie

Garantir le confort pour les occupants

Chauffe-eau thermodynamique air extérieur

CALYPSO CONNECTÉ

Chauffe-eau thermodynamique air extérieur

108 € HT

PACK ACCESS 2 ANS

PRISE EN MAIN

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE & DÉPANNAGE

GARANTIE 2 ANS PIÈCES

GARANTIE 5 ANS* TOUTES PIÈCES

Pour tous renseignements sur la mise en service par le Service d'Interventions Techniques Constructeur Atlantic, vous pouvez nous contacter au :

04 72 10 27 79

PACK ACCESS 2 ANS

Le Pack Access 2 ans comprend :

- **une prise en main** téléphonique, avec possibilité d'assistance vidéo
- **l'assistance au réglage des différents paramètres**
- **l'envoi d'un rapport par mail**

Le Pack Access 2 ans, réalisé par un technicien Atlantic, donne droit à :

- **un service d'intervention**

(main d'oeuvre et déplacement) pendant 2 ans après la prise en main

- **un dépannage en J+1**

(les jours ouvrés) en cas de panne totale et en J+2 si besoin de pièces de rechange

La demande de Pack Access 2 ans d'un chauffe-eau thermodynamique air extérieur est consultable en page 36

* 5 ans cuve, corps de chauffe, pièces électriques et électroniques, pompe à chaleur si entretien périodique réalisé par un professionnel.
Se référer à la p. 43 des garanties

Chauffe-eau thermodynamique split

PACK CONFIANCE 2 ANS

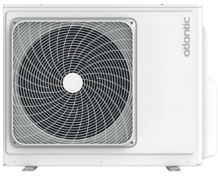

CALYPSO CONNECTÉ
SPLIT INVERTER

PACK CONFIANCE 2 ANS

Chauffe-eau thermodynamique Split

474 € HT

Les pré-requis à la mise en service de ce produit sont consultables en pages 38-40

MISE EN SERVICE

La mise en service comprend :

- **le contrôle du respect des préconisations** d'installation du constructeur
- **le contrôle du câblage et des tensions**
- **la mise en route**
- **le réglage des paramètres** et explications
- **l'envoi par mail d'un rapport** de mise en service
- **l'envoi d'un certificat d'étanchéité** du circuit frigorifique
- **les raccordements frigorifiques**
- **le contrôle d'étanchéité à l'azote**
- **le tirage au vide** des liaisons frigorifiques
- **l'ouverture des vannes frigorifiques et appoint de gaz** si nécessaire

TARIFS DE MISE EN SERVICE AU 1er FÉVRIER 2024

Chauffe-eau thermodynamique Split	**302 € HT**

* 5 ans cuve, corps de chauffe, pièces électriques et électroniques, pompe à chaleur si entretien périodique réalisé par un professionnel.
Se référer à la p.43 des garanties

CONTRAT D'ENTRETIEN 2 ANS R32

	CONTRAT ENGAGEMENT 2 ANS	CONTRAT PRIVILÈGE 2 ANS
Visite d'entretien bisannuelle	✓	✓
Assistance téléphonique préalable à tout dépannage avec possibilité d'assistance vidéo	✓	✓
Intervention dépannage (main d'œuvre et déplacement)	✓	✓
Dépannage en J+1 en cas de panne totale (jours ouvrés) et en J+2 si besoin de pièces de rechange [1]	✓	✓
Garantie cuve, corps de chauffe, pièces électriques et électroniques 5 ans [2]	✓	✓
La totalité des pièces de rechange comprise jusqu'aux 10 ans du produit y compris fluide frigorigène, cuve, corps de chauffe, pièces électriques et électroniques [2]		✓
TARIF 2024 CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE SPLIT POUR LES DEUX ANNÉES	**349 € HT** **368,20 € TTC (5,5%)** **418,80 € TTC (20%)**	**499 € HT** **526,45 € TTC (5,5%)** **598,80 € TTC (20%)**

Les contrats doivent être souscrits dans les 3 mois qui suivent la mise en service ou dès la fin du Pack Confiance 2 ans
[1] Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
[2] Sous réserve de l'entretien bisannuel

CONTRAT D'ENTRETIEN

- L'assurance pour le particulier d'un dépannage en J+1 (jours ouvrés) en cas de panne totale et en J+2 si besoin de pièces de rechange
- Un numéro de téléphone dédié pour le client particulier
- Des problèmes de SAV directement pris en charge sans passer par le conducteur de travaux ou le SAV du constructeur de maisons individuelles

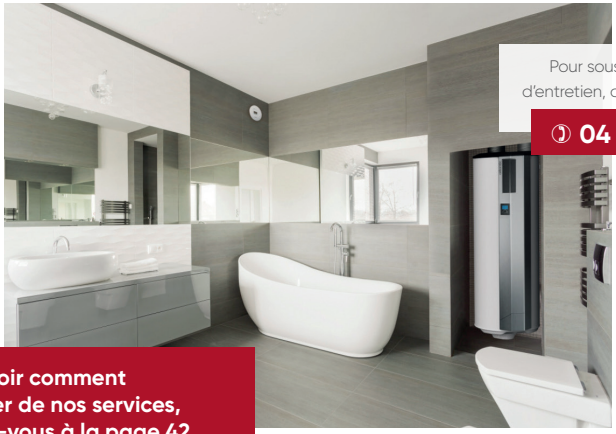

Pour souscrire un contrat d'entretien, contactez-nous au :

04 72 10 27 79

Pour savoir comment bénéficier de nos services, reportez-vous à la page 42

Vérifiez si la zone est couverte page 6

Pompe à chaleur air/eau

R32

PACK CONFIANCE 2 ANS

Alféa Extensa A.I.

685 € HT

MISE EN SERVICE

La mise en service comprend :

- **le contrôle du respect des préconisations** d'installation du constructeur
- **le raccordement du circuit frigorifique**
- **le contrôle de l'étanchéité à l'azote**
- **le tirage au vide** du circuit frigorifique
- **le contrôle** du raccordement électrique et des tensions
- **l'ouverture des vannes et mise en route**
- **les tests d'étanchéité**
- **le paramétrage et explications**
- **l'appairage des sondes** si nécessaire
- **l'optimisation** de la consommation énergétique
- **l'envoi par mail d'un rapport** de mise en service
- **l'envoi d'un certificat d'étanchéité** du circuit frigorifique

Pour tous renseignements sur la mise en service par le Service d'Interventions Techniques Constructeur Atlantic, vous pouvez nous contacter au :

04 72 10 27 79

TARIFS DE MISE EN SERVICE AU 1er FÉVRIER 2024

PAC air/eau split	**453 € HT**

Les pré-requis à la mise en service de ce produit sont consultables en pages 38-40

* 5 ans compresseur, échangeur et ballon ECS si entretien périodique réalisé par un professionnel. Se référer à la p.43 des garanties
** 3 ans pièces (au lieu de 2 ans) + 1 an main d'œuvre et déplacement(s) si mise en service par Service d'Interventions Techniques Constructeur Atlantic ou SAV agréé

GAINÉO / PANAMA

PAC air/eau split avec mise en service Gainéo

786 € HT

MISE EN SERVICE

En plus de la mise en service de la pompe à chaleur, la prestation comprend au niveau du GAINÉO ou PANAMA :

- **le contrôle du respect des préconisations** d'installation

du constructeur :

- contrôle raccordements électriques
- contrôle raccordement hydrauliques
- contrôle raccordements aérauliques pour Gainéo

- **la mise en route selon configuration et étude**
- **le paramétrage** (pour Gainéo : paramétrage registres, adressage thermostats, déclaration des accessoires)
- **le contrôle de fonctionnement aéraulique** (pour Gainéo)
- **le contrôle** du raccordement électrique et des tensions
- **le contrôle évacuation des condensats**
- **les explications du fonctionnement et des réglages de l'installation**
- **l'envoi par mail d'un rapport** de mise en service

TARIFS DE MISE EN SERVICE AU 1er FÉVRIER 2024

PAC air/eau split avec mise en service Gainéo	**555 € HT**
Émetteur supplémentaire Gainéo	**100 € HT**

MISE EN SERVICE

En plus de la mise en service de la pompe à chaleur, la prestation comprend au niveau du PLAFINO/VIVALTO:

- le contrôle de l'inhibiteur
- le contrôle de la bonne circulation d'eau et absence d'air
- le paramétrage des systèmes de régulation de chacune des pièces

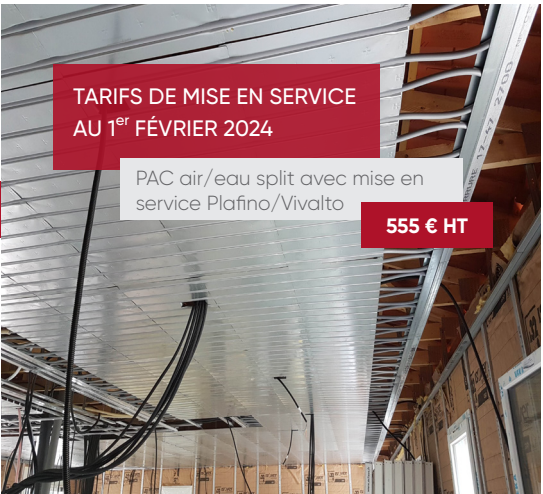

TARIFS DE MISE EN SERVICE AU 1er FÉVRIER 2024

PAC air/eau split avec mise en service Plafino/Vivalto

555 € HT

PLAFINO / VIVALTO

Alféa Extensa A.I. avec mise en service Plafino/Vivalto

786 € HT

CONTRAT D'ENTRETIEN 2 ANS

	CONTRAT ENGAGEMENT 2 ANS	CONTRAT PRIVILÈGE 2 ANS
Visite d'entretien bisannuelle	✓	✓
Assistance téléphonique préalable à tout dépannage avec possibilité d'assistance vidéo	✓	✓
Intervention dépannage (main d'œuvre et déplacement)	✓	✓
Dépannage en J+1 en cas de panne totale (jours ouvrés) et en J+2 si besoin de pièces de rechange [1]	✓	✓
Garantie compresseur 5 ans [2]	✓	✓
La totalité des pièces de rechange du produit ATLANTIC comprise jusqu'aux 10 ans du produit y compris fluide frigorigène et compresseur [2]		✓
TARIF 2024 PAC AIR/EAU SPLIT POUR LES DEUX ANNÉES	**499 € HT** **526,45 € TTC (5,5%)** **598,80 € TTC (20%)**	**649 € HT** **684,70 € TTC (5,5%)** **778,80 € TTC (20%)**

Les contrats doivent être souscrits dans les 3 mois qui suivent la mise en service ou dès la fin du Pack Confiance 2 ans
[1] Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
[2] Sous réserve de l'entretien bisannuel

POSSIBILITÉ DE RÉGLER EN 24 FOIS SANS FRAIS PAR PRÉLÈVEMENT POUR LE PARTICULIER

CONTRAT D'ENTRETIEN

- L'assurance pour le particulier d'un dépannage en J+1 en cas de panne totale (les jours ouvrés) et en J+2 si besoin de pièces de rechange
- Un numéro de téléphone dédié pour le client particulier
- Des problèmes de SAV directement pris en charge sans passer par le conducteur de travaux ou le SAV du constructeur de maisons individuelles

Pour savoir comment bénéficier de nos services, reportez-vous à la page 42

Vérifiez si la zone est couverte page 6

2 NOUVELLES PRESTATIONS GAINÉO

N NOUVEAU

ASSISTANCE 1ÈRE INSTALLATION GAINÉO

VOS AVANTAGES EXCLUSIFS

Accompagnement spécifique sur chantier

Gagner en **autonomie**

Monter en **compétences**

TARIF DE L'ASSISTANCE 1ÈRE INSTALLATION GAINÉO AU 1er FÉVRIER 2024

Assistance 1ère Installation Gainéo	**936 € HT**

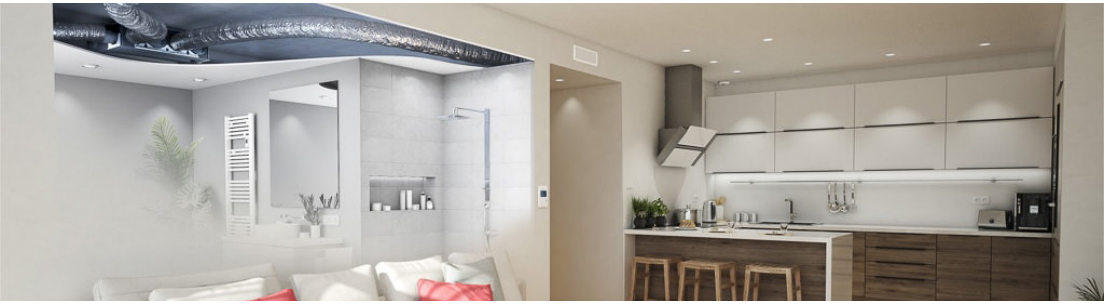

COACHING 1ÈRE MISE EN SERVICE PAC AIR/EAU SPLIT AVEC GAINÉO

VOS AVANTAGES EXCLUSIFS

Accompagnement spécifique sur chantier

Gagner en **autonomie**

GARANTIE 1 AN

Une extension de garantie + 1 an : 3 ans pièces (au lieu de 2 ans) + 1 an main d'œuvre et déplacement(s)

TARIF DU COACHING 1ÈRE MISE EN SERVICE GAINÉO AU 1er FÉVRIER 2024

Coaching 1ère mise en service Gainéo	**555 € HT**

Pompe à chaleur air/eau monobloc

R32

PACK CONFIANCE 2 ANS

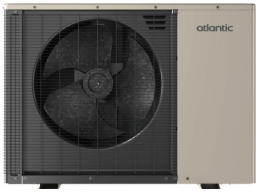

ALFÉA EXTENSA M

PACK CONFIANCE 2 ANS

PAC air/eau monobloc

575 € HT

Les pré-requis à la mise en service de ce produit sont consultables en pages 38-40

MISE EN SERVICE

La mise en service comprend :

- le contrôle **du respect des préconisations** d'installation du constructeur
- le contrôle **du raccordement électrique et des tensions d'alimentations**
- le contrôle **de la conformité du circuit hydraulique**
- le contrôle **de l'étanchéité du circuit frigorifique**
- le contrôle **du dosage et Ph du glycol**
- le réglage des paramètres
- l'appairage des sondes si nécessaire
- les essais et relevé de fonctionnement / relevé du débit
- la mise en route
- le contrôle et nettoyage de la vanne filtre
- **l'envoi par mail d'un rapport** de mise en service
- la délivrance du **certificat d'étanchéité du circuit frigorifique**
- l'optimisation de la consommation énergétique
- l'explication et prise en main de l'appareil

TARIFS DE MISE EN SERVICE AU 1er FÉVRIER 2024

PAC air/eau monobloc	**331 € HT**

* * 5 ans compresseur, échangeur et ballon ECS si entretien périodique réalisé par un professionnel. Se référer à la p.43 des garanties

** 3 ans pièces (au lieu de 2 ans) + 1 an main d'œuvre et déplacement(s) si mise en service par Service d'Interventions Techniques Constructeur Atlantic ou SAV agréé

CONTRAT D'ENTRETIEN 2 ANS

	CONTRAT ENGAGEMENT 2 ANS	CONTRAT PRIVILÈGE 2 ANS
Visite d'entretien bisannuelle	✓	✓
Assistance téléphonique préalable à tout dépannage avec possibilité d'assistance vidéo	✓	✓
Intervention dépannage (main d'œuvre et déplacement)	✓	✓
Dépannage en J+1 en cas de panne totale (jours ouvrés) et en J+2 si besoin de pièces de rechange [1]	✓	✓
Garantie compresseur 5 ans [2]	✓	✓
La totalité des pièces de rechange du produit ATLANTIC comprise jusqu'aux 10 ans du produit y compris fluide frigorigène et compresseur [2] [3]		✓
TARIF 2024 PAC AIR/EAU MONOBLOC POUR LES DEUX ANNÉES	**499 € HT** **526,45 € TTC (5,5%)** **598,80 € TTC (20%)**	**649 € HT** **684,70 € TTC (5,5%)** **778,80 € TTC (20%)**

Les contrats doivent être souscrits dans les 3 mois qui suivent la mise en service ou dès la fin du Pack Confiance 2 ans
[1] Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
[2] Sous réserve de l'entretien bisannuel
[3] Hors consommables c'est-à-dire hors cartouches exo-gel et liquide glycol

POSSIBILITÉ DE RÉGLER EN 24 FOIS SANS FRAIS PAR PRÉLÈVEMENT POUR LE PARTICULIER

CONTRAT D'ENTRETIEN

- L'assurance pour le particulier d'un dépannage en J+1 (jours ouvrés) en cas de panne totale et en J+2 si besoin de pièces de rechange
- Un numéro de téléphone dédié pour le client particulier
- Des problèmes de SAV directement pris en charge sans passer par le conducteur de travaux ou le SAV du constructeur de maisons individuelles

Pour savoir comment bénéficier de nos services, reportez-vous à la page 42

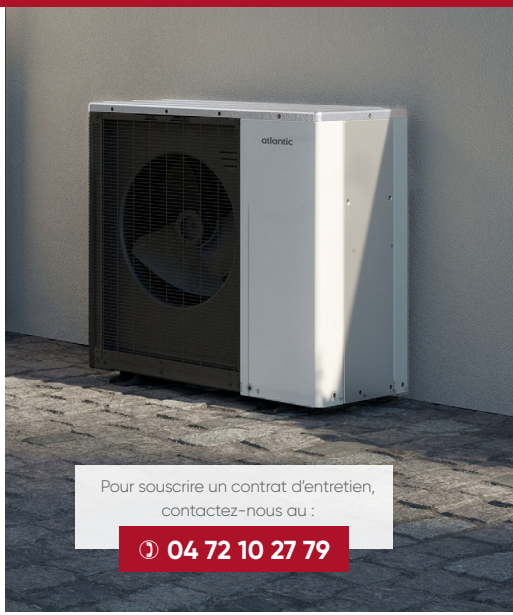

Pour souscrire un contrat d'entretien, contactez-nous au :

04 72 10 27 79

Vérifiez si la zone est couverte page 6

Solutions hybrides

R410A

PACK CONFIANCE 2 ANS

Hynéa Hybrid Duo RE+

823 € HT

HYNÉA HYBRID DUO RE+

MISE EN SERVICE

La mise en service comprend, selon les produits :

- **le contrôle du respect des préconisations** d'installation du constructeur
- **le raccordement du circuit frigorifique**
- **le contrôle de l'étanchéité à l'azote**
- **le tirage au vide** du circuit frigorifique
- **le contrôle** du raccordement électrique et des tensions
- **l'ouverture des vannes et mise en route**
- **les tests d'étanchéité**
- **le réglage combustion**
- **l'appairage des sondes** si nécessaire
- **l'envoi par mail d'un rapport** de mise en service
- **l'envoi d'un certificat d'étanchéité** du circuit frigorifique

Pour tous renseignements sur la mise en service par le Service d'Interventions Techniques Constructeur Atlantic, vous pouvez nous contacter au :

04 72 10 27 79

TARIFS DE MISE EN SERVICE AU 1er FÉVRIER 2024

Hynéa Hybrid Duo RE+ **534 € HT**

GARANTIE 2 ANS PIÈCES

GARANTIE 5 ANS* PIÈCES PRINCIPALES

GARANTIE 1 AN ** EN OPTION

Les pré-requis à la mise en service de ce produit sont consultables en pages 38-40

* 5 ans ballon, compresseur et corps de chauffe si entretien périodique réalisé par un professionnel. Se référer à la p.43 des garanties

** 3 ans pièces (au lieu de 2 ans) + 1 an main d'oeuvre et déplacement(s) si mise en service par Service d'Interventions Techniques Constructeur Atlantic ou SAV agréé

CONTRAT D'ENTRETIEN 1 AN

Ce produit nécessite un entretien annuel ; code de l'environnement articles R224-41-4 à R224-41-9

	CONTRAT ENGAGEMENT	CONTRAT OPTIMUM	CONTRAT PRIVILÈGE
Visite d'entretien annuelle	✓	✓	✓
Assistance téléphonique préalable à tout dépannage avec possibilité d'assistance vidéo	✓	✓	✓
Intervention dépannage (main d'oeuvre et déplacement)	✓	✓	✓
Dépannage en J+1 en cas de panne totale (jours ouvrés) et en J+2 si besoin de pièces de rechange [1]	✓	✓	✓
Garantie compresseur 5 ans [2]	✓	✓	✓
Garantie compresseur et fluide frigorigène pendant 10 ans [2]		✓	✓
La totalité des pièces de rechange comprise jusqu'aux 10 ans du produit y compris fluide frigorigène, compresseur et corps de chauffe [2]			✓
TARIF 2024 CHAUDIÈRES HYBRIDES PAC POUR L'ANNÉE	**368 € HT** **388,24 € TTC (5,5%)** **441,60 € TTC (20%)**	**424 € HT** **447,32 € € TTC (5,5%)** **508,80 € TTC (20%)**	**540 € HT** **569,70 € TTC (5,5%)** **648,00 € TTC (20%)**

Les contrats doivent être souscrits dans les 3 mois qui suivent la mise en service ou dès la fin du Pack Confiance 2 ans
[1] Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
[2] Sous réserve de l'entretien annuel

POSSIBILITÉ DE RÉGLER EN 10 FOIS SANS FRAIS PAR PRÉLÈVEMENT POUR LE PARTICULIER

CONTRAT D'ENTRETIEN

- L'assurance pour le particulier d'un dépannage en J+1 (jours ouvrés) en cas de panne totale et en J+2 si besoin de pièces de rechange
- Un numéro de téléphone dédié pour le client particulier
- Des problèmes de SAV directement pris en charge sans passer par le conducteur de travaux ou le SAV du constructeur de maisons individuelles

Pour savoir comment bénéficier de nos services, reportez-vous à la page 42

Pour souscrire un contrat d'entretien, contactez-nous au :

04 72 10 27 79

Vérifiez si la zone est couverte page 6

Pompe à chaleur air / air

R32

PACK CONFIANCE 2 ANS

Mono-Split

569 € HT

Multi-Split

Bi-Split **691 € HT**

Tri-Split **812 € HT**

Voir page 32 pour les autres produits

Shogun

814 € HT

Pour tous autres produits, nous contacter

MISE EN SERVICE

La mise en service comprend :

- **le contrôle du respect des préconisations** d'installation du constructeur
- **le raccordement du circuit frigorifique**
- **le contrôle de l'étanchéité à l'azote**
- **le tirage au vide** des liaisons
- **la vérification des dispositifs d'écoulement des condensats**
- **la vérification des raccordements électriques**
- **la mise en route**
- **le paramètrage**
- **l'envoi par mail d'un rapport** de mise en service
- **l'envoi d'un certificat d'étanchéité** du circuit frigorifique

GARANTIE **2 ANS** PIÈCES

GARANTIE **5 ANS*** PIÈCES PRINCIPALES

GARANTIE **1 AN**** EN OPTION

Pour tous renseignements sur la mise en service par le Service d'Interventions Techniques Constructeur Atlantic, vous pouvez nous contacter au :

04 72 10 27 79

TARIFS DE MISE EN SERVICE AU 1er FÉVRIER 2024

Mono-Split / Multi-Split

Exemple N°1 : vous avez une installation à mettre en service dans une maison avec 1 MONO-SPLIT : 1 x 389 € = 389 €
Exemple N°2 : vous avez une installation à mettre en service dans une maison avec 1 MONO-SPLIT et 1 BI-SPLIT: 2 x 389 € + 1 x 103 € = 881 €

FORFAIT POUR UNE UNITÉ EXTÉRIEURE ET LA 1er UNITÉ INTÉRIEURE **389 € HT**

+

PAR UNITÉ INTÉRIEURE SUPPLÉMENTAIRE **103 € HT**

Solution Shogun
(Unité Extérieure + Gainable + Shogun)

SOLUTION SHOGUN **580 € HT**

Les pré-requis à la mise en service de ce produit sont consultables en pages 38-40

* 5 ans compresseur si entretien périodique réalisé par un professionnel. Se référer à la p.43 des garanties
** 3 ans pièces (au lieu de 2 ans) + 1 an main d'œuvre et déplacement(s) si mise en service par Service d'Interventions Techniques Constructeur Atlantic ou SAV agréé

CONTRAT D'ENTRETIEN 2 ANS

	CONTRAT ENGAGEMENT 2 ANS	CONTRAT PRIVILÈGE 2 ANS
Visite d'entretien bisannuelle	✓	✓
Assistance téléphonique préalable à tout dépannage avec possibilité d'assistance vidéo	✓	✓
Intervention en dépannage sur appel du client particulier (main d'œuvre et déplacement)	✓	✓
Dépannage en J+1 en cas de panne totale (jours ouvrés) et en J+2 si besoin de pièces de rechange [1]	✓	✓
Garantie compresseur 5 ans [2]	✓	✓
La totalité des pièces de rechange comprise jusqu'aux 10 ans du produit y compris fluide frigorigène et compresseur [2]		✓
TARIF 2024 MONO-SPLIT POUR LES DEUX ANNÉES	**374 € HT** 411,40 € TTC (10%) 448,80 € TTC (20%)	**587 € HT** 645,70 € TTC (10%) 704,40 € TTC (20%)
TARIF 2024 BI-SPLIT POUR LES DEUX ANNÉES	**424 € HT** 466,40 € TTC (10%) 508,80 € TTC (20%)	**661 € HT** 727,10 € TTC (10%) 793,20 € TTC (20%)
TARIF 2024 SOLUTION SHOGUN POUR LES DEUX ANNÉES (UNITÉ EXTÉRIEURE + GAINABLE + SHOGUN)	**599 € HT** 658,90 € TTC (10%) 718,80 € TTC (20%)	**911 € HT** 1002,10 € TTC (10%) 1093,20 € TTC (20%)

Les contrats doivent être souscrits dans les 3 mois qui suivent la mise en service ou dès la fin du Pack Confiance 2 ans

[1] Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

[2] Sous réserve de l'entretien bisannuel

Pour tous autres produits, nous contacter

POSSIBILITÉ DE RÉGLER EN 24 FOIS SANS FRAIS PAR PRÉLÈVEMENT POUR LE PARTICULIER

CONTRAT D'ENTRETIEN

- L'assurance pour le particulier d'un dépannage en J+1 (jours ouvrés) en cas de panne totale et en J+2 si besoin de pièces de rechange
- Un numéro de téléphone dédié pour le client particulier
- Des problèmes de SAV directement pris en charge sans passer par le conducteur de travaux ou le SAV du constructeur de maisons individuelles

Pour savoir comment bénéficier de nos services, reportez-vous à la page 42

Vérifiez si la zone est couverte page 6

ASSISTANCE À L'INSTALLATION SHOGUN

NOUVEAU

1 journée de coaching
pour monter en compétences & gagner en autonomie !

1 technicien du **Service d'Interventions Techniques Constructeur** vous accompagne - pas à pas - pendant toute la première journée de votre chantier pour une **1ère installation solution Shogun 100% guidée !**

VOS AVANTAGES EXCLUSIFS

Gagner en **autonomie**

Monter en **compétences**

Développer son **efficacité**

VOTRE COACHING PAS À PAS

7h

1. **Préparation** du **chantier**
2. **Préparation / vérification** produits et accessoires
3. **Topo installation** du gainable et du Shogun
4. **Topo** mise en oeuvre des **liaisons frigorifiques**
5. **Topo condensats** et leur évacuation
6. **Topo** mise en oeuvre des **liaisons électriques**
7. **Topo** mise en oeuvre des **liaisons aérauliques**
8. **Topo diffuseurs et grille de reprise**
9. **Topo installation** de **l'unité extérieure**

Installateurs / conducteur(s) de travaux 100% autonomes

Guide de pose & check-list 10 points de contrôle

ASSISTANCE À L'INSTALLATION SHOGUN

L'assistance à l'installation Shogun comprend :

- **la préparation du chantier et topos guidés** de chacune des étapes du chantier
- **l'envoi par mail d'un rapport de coaching**
- la remise aux installateurs / conducteur(s) de travaux présents du **guide de pose et de la check-list des 10 points de contrôle**

TARIF DE L'ASSISTANCE À L'INSTALLATION SHOGUN AU 1er FÉVRIER 2024

Assistance à l'installation Shogun
(Unité Extérieure + Gainable + Shogun)

SOLUTION SHOGUN
936 € HT

Les pré-requis à l'assistance à l'installation Shogun de ce produit sont consultables en pages 38-40

Chaudière murale gaz

NAIA

Chaudière NAIA	**274 € HT**
Chaudière NAIA avec mise en service Plafino/Vivalto	**375 € HT**

MISE EN SERVICE

La mise en service comprend :

- **le contrôle du respect des préconisations** d'installation du constructeur
- **le contrôle des raccordements électriques et de la tension d'alimentation**
- **le contrôle du raccordement du conduit de fumée**
- **la mise en route**
- **le réglage de la combustion**
- **le contrôle des débits et des sécurités**
- **le paramétrage de la régulation**
- **les explications du fonctionnement et des réglages de l'installation**
- **l'envoi par mail d'un rapport** de mise en service
- et la possibilité de mettre en service en même temps le plafond chauffant Plafino / Vivalto Innovert :

- contrôle de l'inhibiteur
- contrôle de la bonne circulation d'eau et absence d'air
- paramétrage des systèmes de régulation de chacune des pièces

Pour tous renseignements sur la mise en service par le Service d'Interventions Techniques Constructeur Atlantic, vous pouvez nous contacter au :

04 72 10 27 79

MISE EN SERVICE INCLUSE DANS LE PRIX DU PRODUIT

Les mises en service de chaudières murales hors Pack Confiance 2 ans sont réalisées par notre réseau de stations techniques agréées SAV.

Retrouvez la station technique agréée la plus proche de chez vous sur mon-installateur.atlantic.fr, rubrique VOUS SOUHAITEZ > RÉPARATION ENTRETIEN > CHAUDIÈRES À GAZ

* 5 ans ballon et corps de chauffe si entretien annuel réalisé par un professionnel. Se référer à la p.43 des garanties
** 3 ans pièces (au lieu de 2 ans) + 1 an main d'œuvre et déplacement(s) si mise en service par Service d'Interventions Techniques Constructeur Atlantic ou SAV agréé

Ventilation pavillonnaire et RE2020

LE PACK DOUBLE ZEN : UN ACCOMPAGNEMENT 360° VMC DOUBLE-FLUX PAVILLONNAIRE

- Installer une ventilation double flux n'a jamais été aussi facile : avec le pack Double Zen, les équipes Atlantic sont à vos côtés de A à Z.

- Études, accompagnement sur vos chantiers, dossier chantier complet, extension de garantie avec main d'œuvre : Atlantic vous simplifie la vie... et celle de vos futurs clients aussi !

TARIFS AU 1er FÉVRIER 2024

Pré-visite sur chantier VMC double-flux pavillonaire	255 € HT
Mise en service VMC double-flux pavillonaire	301 € HT

FORMATIONS QUALIFIANTES

1 JOUR DE FORMATION - 7H

AGR1-17 (MODULE A)

Découvrir le cadre général et réglementaire des systèmes de ventilation résidentiel dans le neuf.

2 JOURS DE FORMATION - 14H

AGR1-18 (MODULE B)

Cette formation permet de préparer l'épreuve « Vérifications et mesures des systèmes de ventilation mécanique pour les bâtiments résidentiels neufs - RE2020 ».

Pour plus d'informations sur nos formations : www.atlantic-pros.fr > FORMATION

AirCoach, l'application RE2020 indispensable

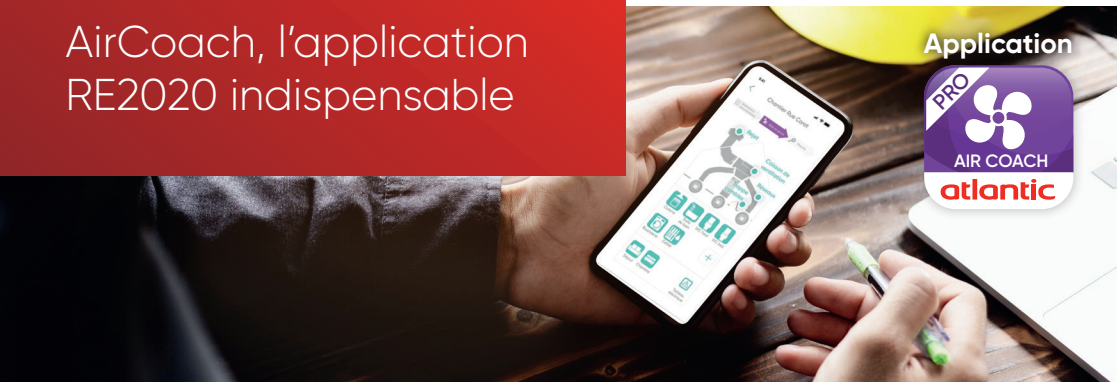

L'INDISPENSABLE GUIDE POUR VOS CHANTIERS EN VMC HYGRO B

Air Coach est un guide de pose sur chantier en VMC HYGRO B qui permet aux constructeurs et installateurs de suivre leurs chantiers pas à pas.

Suivez différents chantiers enregistrés sur l'application, grâce aux 2 modes d'utilisation, disponibles sans connexion internet : la consultation simple avec règles de mise en œuvre illustrées & le suivi de chantier.

APPLICATION

- Liste la documentation à rassembler
- Donne les vérifications à effectuer en amont
- Illustre les règles de la mise en œuvre
- Guide pas à pas pour des mesures de pression fiable
- Création d'une synthèse du chantier à partager

RAPIDE

Grâce à sa vérification étape par étape, il vous permet de gagner du temps sur vos chantiers en installant directement en conformité

ACCESSIBLE

Facile d'accès et d'utilisation. **Téléchargeable gratuitement** sur vos smartphones (IOS/ Android)

FACILE

Grâce à son ergonomie, l'application est accessible, illustrée, simple et à portée de main sur un chantier

Disponible sur App Store

DISPONIBLE VIA Google Play

Récapitulatif de nos prestations de services

Pour tout renseignement nous contacter au ✆ **04 72 10 27 79** ou par mail à **interventions-constructeur@groupe-atlantic.com**

DATE DE VALIDITÉ TARIFS : 01/02/2024 AU 31/12/2024

	CODE	PRODUITS	PRIX NET HT
POMPES À CHALEUR	880946	Pack Confiance 2 ans PAC air/eau split	685€
	880243	Pack Confiance 2 ans PAC air/eau split avec Plafino / Vivalto / Gainéo / Panama	786 €
	880283	Pack Confiance 2 ans PAC air/eau monobloc	575 €
	881874	Pack Confiance 4 ans PAC air/eau split Alféa R32	1334 €
	880298	Pack Confiance 4 ans PAC air/eau split Alféa R32 avec Plafino / Vivalto / Gainéo / Panama	1435 €
	880401	Assistance première installation Gainéo	936 €
	880242	Coahing première mise en service PAC + Gainéo	555 €
	072103	Mise en service PAC air/eau monobloc	331 €
	072104	Mise en service PAC air/eau split	453 €
	072105	Mise en service PAC eau/eau géothermie	538 €
	880242	Mise en service PAC air/eau split avec Plafino / Vivalto / Gainéo / Plafino	555 €
	880452	Mise en service PAC air/eau split émetteur supplémentaire Gainéo	100 €
SOLUTIONS HYBRIDES	880998	Pack Confiance 2 ans Hynéa Hybrid Duo RE+	823 €
	880947	Pack Confiance 2 ans PAC hybride fioul ou gaz	823 €
	880996	Mise en service Hynéa Hybrid Duo RE+	534 €
	881952	Mise en service PAC hybride gaz	534 €
	072999	Mise en service PAC hybride fioul	534 €
CHAUDIÈRES GAZ	881024	Pack Confiance 2 ans chaudière Naia	274 €
	880241	Pack Confiance 2 ans chaudière Naia avec Plafino / Vivalto	375 €
	880800	Pack Confiance 2 ans chaudière sol gaz Effinox	566 €
	880159	Mise en service chaudière sol gaz Effinox	140 €
CLIMATISATION	880954	Pack Confiance 2 ans mono-split	569 €
	881055	Pack Confiance 2 ans bi-split	691 €
	880799	Pack Confiance 2 ans tri-split	812 €
	881144	Pack Confiance 2 ans quadri-split	935 €
	881145	Pack Confiance 2 ans 5 postes	1055 €
	880955	Pack Confiance 2 ans solution Shogun	814 €
	880299	Pack Confiance 4 ans mono-split	1152 €
	880300	Pack Confiance 4 ans bi-split	1352 €
	880301	Pack Confiance 4 ans solution Shogun	1758 €
	880307	Assistance à l'installation Shogun	936 €
	880588	Mise en service split UE (unité extérieure) + 1ère UI (unité intérieure)	389 €
	880589	Mise en service UI (unité intérieure) supplémentaire	103 €
	880805	Mise en service solution Shogun	580 €
	880590	Mise en service gainable	389 €
CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE	880948	Pack Confiance 2 ans chauffe-eau thermodynamique split	474 €
	881054	Pack Confiance 2 ans chauffe-eau thermodynamique sur air extrait	450 €
	880877	Mise en service chauffe-eau thermodynamique split	302 €
	880587	Mise en service chauffe-eau thermodynamique sur air extrait	264 €
	881073	Pack access 2 ans chauffe-eau thermodynamique air extérieur	108 €
	881104	Pré visite chauffe-eau thermodynamique sur air extrait	341 €
	880240	Assistance mise en service chauffe-eau thermodynamique sur air extrait 10 maisons	264 €
	880250	Assistance mise en service chauffe-eau thermodynamique sur air extrait par lot supplémentaire de 10 maisons	237 €
VENTILA-TION	881105	Pré-visite double flux ventilation pavillonnaire	255 €
	880863	Mise en service double flux ventilation pavillonnaire	301 €

Siège social CESC - Compagnie Européenne de Service Commercial -
13, boulevard Monge 69330 MEYZIEU
SNC au capital de 8 342 080 € - RCS MEYZIEU - SIREN 479 739 260

Récapitulatif de nos prestations de services

Pour tout renseignement nous contacter au ✆ **04 72 10 27 79** ou par mail à **interventions-constructeur@groupe-atlantic.com**

DATE DE VALIDITÉ TARIFS : 01/02/2024 AU 31/12/2024

		CODE	PRODUITS	PRIX NET HT
	POMPES À CHALEUR	072108	Contrat Engagement 1 an PAC air/eau split	267 €
		880001	Contrat Optimum 1 an PAC air/eau split	305 €
		880901	Contrat Privilège 1 an PAC air/eau split	398 €
		881115	Contrat Engagement 2 ans PAC air/eau split Alféa R32	499 €
		881111	Contrat Privilège 2 ans PAC air/eau split Alféa R32	649 €
		072110	Contrat Engagement 1 an PAC eau/eau géothermie	315 €
		880002	Contrat Optimum 1 an PAC eau/eau géothermie	372 €
		880902	Contrat Privilège 1 an PAC eau/eau géothermie	474 €
		881115	Contrat Engagement 2 ans PAC air/eau monobloc	499 €
		881111	Contrat Privilège 2 ans PAC air/eau monobloc	649 €
	SOLUTIONS HYBRIDES	073088	Contrat Engagement 1 an PAC hybride	368 €
		880003	Contrat Optimum 1 an PAC hybride	424 €
		880903	Contrat Privilège 1 an PAC hybride	540 €
		880991	Contrat Engagement 1 an Hynéa Hybrid Duo RE+	368 €
		880992	Contrat Optimum 1 an Hynéa Hybrid Duo RE+	424 €
		880993	Contrat Privilège 1 an Hynéa Hybrid Duo RE+	540 €
	CHAUFFE-EAU THERMO-DYNAMIQUE	880277	Contrat Engagement 2 ans chauffe-eau thermodynamique split	349 €
		880278	Contrat Privilège 2 ans chauffe-eau thermodynamique split	499 €
CLIMATISATION	MONO-SPLIT	880983	Contrat Engagement 1 an mono-split	197 €
		880110	Contrat Optimum 1 an mono-split	264 €
		880907	Contrat Privilège 1 an mono-split	321 €
		880258	Contrat Engagement 2 ans mono-split R32	374 €
		880264	Contrat Privilège 2 ans mono-split R32	587 €
	BI-SPLIT	880124	Contrat Engagement 1 an bi-split	226 €
		880114	Contrat Optimum 1 an bi-split	298 €
		880911	Contrat Privilège 1 an bi-plit	360 €
		880259	Contrat Engagement 2 ans bi-split R32	424 €
		880265	Contrat Privilège 2 ans bi-split R32	661 €
	TRI-SPLIT	880125	Contrat Engagement 1 an tri-split	254 €
		880115	Contrat Optimum 1 an tri-split	333 €
		880912	Contrat Privilège 1 an tri-split	399 €
		880260	Contrat Engagement 2 ans tri-split R32	474 €
		880266	Contrat Privilège 2 ans tri-split R32	736 €
	QUADRI-SPLIT	880126	Contrat Engagement 1 an quadri-split	282 €
		880116	Contrat Optimum 1 an quadri-split	368 €
		880913	Contrat Privilège 1 an quadri-plit	439 €
		880261	Contrat Engagement 2 ans quadri-split R32	524 €
		880267	Contrat Privilège 2 ans quadri-split R32	811 €

Récapitulatif de nos prestations de services

Pour tout renseignement nous contacter au ✆ **04 72 10 27 79** ou par mail à **interventions-constructeur@groupe-atlantic.com**

DATE DE VALIDITÉ TARIFS : 01/02/2024 AU 31/12/2024

		CODE	PRODUITS	PRIX NET HT
CLIMATISATION	5 POSTES	880252	Contrat Engagement 1 an 5 postes	310 €
		880253	Contrat Optimum 1 an 5 postes	402 €
		880254	Contrat Privilège 1 an 5 postes	479 €
		880262	Contrat Engagement 2 ans 5 postes R32	574 €
		880268	Contrat Privilège 2 ans 5 postes R32	886 €
	GAINABLE	880123	Contrat Engagement 1 an gainable	230 €
		880113	Contrat Optimum 1 an gainable	298 €
		880910	Contrat Privilège 1 an gainable	364 €
		880294	Contrat Engagement 2 ans gainable R32	437 €
		880296	Contrat Privilège 2 ans gainable R32	674 €
	SOLUTIONS SHOGUN	880123 880977	Contrat Engagement 1 an solution Shogun	288 €
		880113 880978	Contrat Optimum 1 an solution Shogun	368 €
		880910 880979	Contrat Privilège 1 an solution Shogun	484 €
		880294 880295	Contrat Engagement 2 ans solution Shogun R32	599 €
		880296 880297	Contrat Privilège 2 ans solution Shogun R32	911 €
	AUTRES PRESTATIONS		Heure de main d'oeuvre	100 €
			Déplacement	100 €
			Charge gaz supplémentaire R410A (selon tarif mensuel en vigueur)	208 €
			Charge gaz supplémentaire R32 (selon tarif mensuel en vigueur)	73 €

Siège social CESC - Compagnie Européenne de Service Commercial -
13, boulevard Monge 69330 MEYZIEU
SNC au capital de 8 342 080 € - RCS MEYZIEU - SIREN 479 739 260

Demande Pack Confiance 2 ans
Pack Access 2 ans

A retourner au minimum 2 semaines avant la date d'intervention souhaitée.
Toute annulation la veille - *jours ouvrés* - de l'intervention sera facturée 150€ HT.

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

CONTACTEZ NOUS !
04 72 10 27 79
interventions-constructeur@groupe-atlantic.com

atlantic

DONNEUR D'ORDRE

Nom société :
Agence :
Adresse :
Code postal :
Ville :
N° commande ou n° contrat sous-traitance :

Personne à contacter :
Portable :
E-mail :
E-mail en copie rapport d'intervention :

☐ Constructeur ☐ Distributeur ☐ Installateur ☐ Autre

INSTALLATEUR

Nom société :
Adresse :
Code postal : Ville :

Personne à contacter :
Portable :
E-mail :

CHANTIER

Nom client utilisateur :
Adresse :
Code postal : Ville :

Téléphone **(impératif)** :
E-mail **(impératif)** :

☐ Maison neuve ☐ Maison de + de 2 ans

RDV

Prise de rendez-vous avec :
☐ Le donneur d'ordre ☐ L'installateur ☐ L'utilisateur[1][2]

[1] *Réservée exclusivement aux constructeurs de maisons individuelles*

PRRESTATIONS

PACK CONFIANCE	Référence prestation	Modèle	Hauteur unité extérieure en mètres	Tarif HT
PAC air/eau split	880946			☐ 685 €
PAC air/eau split avec Plafino/Vivalto/Gainéo/Panama *Etude INNOVERT à joindre avec ce document*	880243			☐ 786 €
Emetteur Gainéo suplémentaire	880452			☐ 100 €
PAC air/eau monobloc	880283			☐ 575 €
Chaudière Naia	881024			☐ 274 €
Chaudière Naia avec Plafino/Vivalto	880241			☐ 375 €
PAC hybride gaz ou fioul	880947			☐ 823 €
Chauffe-eau thermodynamique split	880948			☐ 474 €
Chauffe-eau thermodynamique air extrait	881054			☐ 450 €
PAC air/air mono-split	880954			☐ 569 €
PAC air/air bi-split	881055			☐ 691 €
PAC air/air tri-split	880799			☐ 812 €
Solution Shogun (gainable + Shogun) *Etude aéraulique à joindre avec ce document*	880955		*Prévoir un accès sécurisé au gainable en respectant les pré-requis*	☐ 814 €
Autre(s) produit(s) *Référence produit impérative*				

PACK ACCESS	Référence prestation	Modèle	Hauteur	Tarif HT
Chauffe-eau thermodynamique air extérieur	881073			☐ 108 €

OPTIONS

Forfait câblage 50€ HT : ☐ PAC air/eau ☐ PAC air/air ☐ Chauffe-eau thermodynamique split
Forfait soudure 50€ HT : ☐
Paramétrage kit rafraîchissement 0€ HT (*fourniture et pose non comprises*) : ☐ PAC air/eau
Forfait connectivité 50€ HT (*uniquement pour les produits compatibles Cozytouch*) : ☐

Prestation(s) souhaitée(s) au plus tôt le _____ **et au plus tard le** _____

Un délai minimum 10 jours ouvrés à l'avance

- Je reconnais que la présente demande de mise en service ne doit être effectuée que si les conditions relatives au respect et à la bonne mise en œuvre des prérequis sont remplies (détails en annexe).
- Je reconnais et j'accepte qu'en cas de non-respect des obligations ci-dessus, je serai facturé en tant que donneur d'ordre de 200€ HT au titre du déplacement et de l'installation non prête ; y compris si l'installation non prête est du fait de l'utilisateur.[2]

Renseignements complémentaires :

Demande mise en service

A retourner au minimum 2 semaines avant la date d'intervention souhaitée.
Toute annulation la veille -*jours ouvrés*- de l'intervention sera facturée 150€ HT.

CONTACTEZ NOUS !
04 72 10 27 79
interventions-constructeur@groupe-atlantic.com

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

atlantic

DONNEUR D'ORDRE

Nom société :
Agence :
Adresse :
Code postal :
Ville :
N° commande ou n° contrat sous-traitance :

Personne à contacter :
Portable :
E-mail :
E-mail en copie rapport d'intervention :

☐ Constructeur ☐ Distributeur ☐ Installateur ☐ Autre

INSTALLATEUR

Nom société :
Adresse :
Code postal : Ville :

Personne à contacter :
Portable :
E-mail :

CHANTIER

Nom client utilisateur :
Adresse :
Code postal : Ville :

Téléphone **(impératif)** :
E-mail **(impératif)** :

☐ Maison neuve ☐ Maison de + de 2 ans

RDV

Prise de rendez-vous avec :
☐ Le donneur d'ordre ☐ L'installateur ☐ L'utilisateur [1][2]

[1] *Réservée exclusivement aux constructeurs de maisons individuelles*

FACTURE

A qui facturer la mise en service : ☐ **Constructeur** ☐ **Distributeur** (***joindre impérativement le bon de commande***) ☐ **Installateur**

Sans information renseignée, la facture sera systématiquement établie au donneur d'ordre

Produits	Référence prestation	Modèle	Hauteur unité extérieure en mètres	Tarif HT
PAC air/eau split	072104			☐ 453 €
PAC eau/eau	072105			☐ 538 €
PAC air/eau monobloc	072103			☐ 331 €
PAC hybride gaz PAC hybride fioul	881952 072999			☐ 534 €
PAC air/eau split avec Plafino/Vivalto Gainéo/Panama *Etude INNOVERT à joindre avec ce document*	880242			☐ 555 €
Emetteur Gainéo suplémentaire	880452			☐ 100 €
PAC air/air mono-split	880588			☐ 389 €
PAC air/air bi-split	880588/880589			☐ 492 €
PAC air/air tri-split	880588/880589 (x2)			☐ 595 €
PAC air/air quadri-split	880588/880589 (x3)			☐ 698 €
5 postes	880588/880589 (x4)			☐ 801€
Gainable	880590			☐ 389 €
Solution Shogun (gainable + Shogun) *Etude aéraulique à joindre avec ce document*	880805		*Prévoir un accès sécurisé au gainable en respectant les pré-requis*	☐ 580 €
Chauffe-eau thermodynamique split	880877			☐ 302 €
Chauffe-eau thermodynamique air extrait	880587			☐ 264 €

OPTIONS

Forfait câblage 50€ HT : ☐ PAC air/eau ☐ PAC air/air ☐ Chauffe-eau thermodynamique split
Forfait soudure 50€ HT : ☐
Paramétrage kit rafraîchissement 0€ HT (*fourniture et pose non comprises*) : ☐ PAC air/eau
Forfait connectivité 50€ HT (*uniquement pour les produits compatibles Cozytouch*) : ☐

Prestation(s) souhaitée(s) au plus tôt le _____ **et au plus tard le** _____

Un délai minimum 10 jours ouvrés à l'avance

- Je reconnais que la présente demande de mise en service ne doit être effectuée que si les conditions relatives au respect et à la bonne mise en œuvre des prérequis sont remplies (détails en annexe).
- Je reconnais et j'accepte qu'en cas de non-respect des obligations ci-dessus, je serai facturé en tant que donneur d'ordre de 200€ HT au titre du déplacement et de l'installation non prête ; y compris si l'installation non prête est du fait de l'utilisateur. [2]

Renseignements complémentaires :

Siège social CESC - Compagnie Européenne de Service Commercial - 13, boulevard Monge 69330 MEYZIEU - SNC au capital de 8 342 080 € - RCS MEYZIEU - SIREN 479 739 260
Siège social ACTA Commerce - Atlantic Climatisation et Traitement d'Air Commerce - 13, boulevard Monge 69330 MEYZIEU - SAS au capital de 40 000 000 € locataire gérant - RCS Lyon - SIREN 880 065 537
Siège social SIC - Société Industrielle de Chauffage - Rue des Fondeurs 59660 MERVILLE - SAS au capital de 16 280 592 € - RCS DUNKERQUE - SIREN 440 555 886
Siège social SCGA - réseau commercial ATLANTIC Radiateur et Eau Chaude Sanitaire - 44, boulevard des Etats-Unis 85000 LA ROCHE SUR YON - SAS au capital de 40 000 000 € - RCS LA ROCHE SUR YON - SIREN 538 485 384
Siège social SCGA - réseau commercial THERMOR - 44, boulevard des Etats-Unis 85000 LA ROCHE SUR YON - SAS au capital de 40 000 000 € - RCS LA ROCHE SUR YON - SIREN 538 485 384

Travaux compris dans nos prestations

MISE EN SERVICE

Pompe à chaleur air/eau eau/eau	Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur • Raccordement du circuit frigorifique • Contrôle de l'étanchéité à l'azote • Tirage au vide des liaisons frigorifiques et du chauffe-eau • Contrôle du raccordement électrique et des tensions • Ouverture des vannes et mise en route • Tests d'étanchéité • Réglage des paramètres • Envoi par mail d'un rapport de mise en service • Délivrance du certificat d'étanchéité du circuit frigorifique • Appairage des sondes si nécessaire
Pompe à chaleur air/eau monobloc	Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur • Contrôle du raccordement électrique et des tensions d'alimentations • Contrôle de la conformité du circuit hydraulique • Contrôle de l'étanchéité du circuit frigorifique • Contrôle du dosage et Ph du glycol • Réglage des paramètres • Appairage des sondes si nécessaire • Essais et relevé de fonctionnement/relevé du débit • Mise en route • Contrôle et nettoyage de la vanne filtre/pot à boue • Envoi par mail d'un rapport de mise en service • Délivrance du certificat d'étanchéité du circuit frigorifique • Optimisation de la consommation énergétique • Explication et prise en main de l'appareil
Chauffe-eau thermodynamique	Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur • Contrôle du câblage et des tensions • Mise en route • Réglage des paramètres • Envoi par mail d'un rapport de mise en service • Raccordement frigorifique • Contrôle d'étanchéité à l'azote • Tirage au vide des liaisons frigorifiques • Ouverture des vannes frigorifiques et appoint de gaz si nécessaire
Pompe à chaleur air/air	Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur • Raccordement du circuit frigorifique • Contrôle de l'étanchéité à l'azote • Tirage au vide des liaisons • Vérification des dispositifs d'écoulement des condensats • Vérification des raccordements électriques • Mise en route • Paramètrage • Envoi par mail d'un rapport de mise en service
Chaudière hybride gaz / PAC	Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur • Raccordement du circuit frigorifique • Contrôle de l'étanchéité à l'azote • Tirage au vide du circuit frigorifique • Contrôle du raccordement électrique et des tensions • Ouverture des vannes et mise en route • Tests d'étanchéité • Réglage combustion • Appairage des sondes si nécessaire • Envoi par mail d'un rapport de mise en service • Envoi d'un certificat d'étanchéité du circuit frigorifique
Chaudière	Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur • Réglage combustion • Paramétrage de la régulation • Explications du fonctionnement et des réglages de l'installation • Envoi par mail d'un rapport de mise en service
Plafino ou Vivalto	Contrôle de la présence d'inhibiteur • Mise en circulation du circuit émetteur contenant l'inhibiteur • Mesure du dosage • Contrôle du débit • Contrôle des systèmes de régulation pièce/pièce, puits rafraîchissant et générateur • Vérification du câblage • Vérification du paramétrage des régulations (TYBOX 51, A59 ou autre) • Vérification des têtes motorisées
Gainéo	Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur (Contrôle raccordements électriques / Contrôle raccordement hydraulique / Contrôle raccordements aérauliques) • Mise en route selon configuration et étude • Paramétrage (paramétrage registres, adressage thermostats, déclaration des accessoires) • Contrôle de fonctionnement aéraulique • Contrôle évacuation des condensats • Explications du fonctionnement et des réglages de l'installation • Envoi par mail d'un rapport de mise en service
Panama	Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur (Contrôle raccordements électriques / Contrôle raccordement hydraulique) • Mise en route selon configuration • Contrôle de fonctionnement et réglage de chaque appareil • Contrôle évacuation des condensats • Explications du fonctionnement et des réglages de l'installation • Envoi par mail d'un rapport de mise en service
Kit rafraîchissement	Paramétrage du kit rafraîchissement • Essais de fonctionnement
Forfait câblage	Câblage de l'alimentation de puissance et de l'interconnexion du générateur dans l'unité intérieure et sur l'unité extérieure **Gainéo :** câblage thermostat, sonde de température, v3v, régulation
Forfait connectivité	Appairage du compte Cozytouch et des différents éléments permettant le pilotage du (des) produit(s).Prestation uniquement disponible pour les produits compatibles ; prestation non disponible pour les autres solutions de connectivité de type Deltadore, Schneider ...

	PRISE EN MAIN	LA 1ÈRE ANNÉE	LA 2ÈME ANNÉE
PACK CONFIANCE 2 ANS	Paramétrages • Explications avec le particulier (en même temps que la mise en service ou ultérieurement par téléphone ou assistance vidéo)	Dépannages (pièces, main d'oeuvre et déplacements)	1 visite d'entretien et les dépannages (pièces, main d'oeuvre et déplacements)
PACK ACCESS 2 ANS	Prise en main téléphonique avec possibilité assistance vidéo • Réglage de la température de consigne et de la programmation	Dépannages (pièces, main d'oeuvre et déplacements)	Dépannages (pièces, main d'oeuvre et déplacements)

Pré-requis

(SI CES PRÉ-REQUIS NE SONT PAS RESPECTÉS, UN FORFAIT INSTALLATION NON PRÊTE DE 200€ HT SERA FACTURÉ)

PRÉ-REQUIS COMMUNS À TOUS LES PRODUITS

- Présence du professionnel indispensable et/ou installateur
- L'installation doit être conforme aux données du constructeur tel que préciser dans la notice de l'installation

PRÉ-REQUIS POMPE À CHALEUR AIR/EAU

- Rendre l'accès aux unités possible
- La PAC doit être installée à moins de 1 mètre du sol (à défaut, présence d'un échafaudage conforme obligatoire)
- Les liaisons doivent être bouchées ou brasées afin d'assurer une étanchéité à l'air et à l'humidité, à proximité des raccords
- Les liaisons doivent être installées sans cassure ni pliure
- Le diamètre et la longueur des liaisons frigos doivent être conformes aux données du constructeur
- Les raccordements électriques doivent être effectués (sauf si option forfait câblage cochée) et conformes aux données du constructeur
- Raccordements hydrauliques chauffage, capteurs et ECS effectués
- Mise en eau (glycolée si nécessaire) de l'installation, mise en pression, purge effectuée
- Réalisation du système d'évacuation des eaux
- Pour les constructions neuves, le compteur électrique doit être le compteur définitif
- Application des normes EN378 et IEC 60335-2-40 relatives au fluide frigorigène R32 : vérification de la surface minimale de la pièce et de la présence d'une ventilation adaptée conforme aux normes

PRÉ-REQUIS POMPE À CHALEUR AIR/EAU MONOBLOC

- Présence de l'installateur
- L'installation doit être conforme aux données du constructeur tel que précisé dans la notice de l'installation
- Rendre l'accès aux unités possible
- La PAC doit être installée sur son support socle en caoutchouc tel que préconisé dans la notice constructeur
- Le kit de raccordement rapide doit être installé sans cassure ni pliure
- Les raccordements électriques doivent être effectués (sauf si option forfait câblage cochée) et conformes aux données du constructeur
- Raccordements hydrauliques chauffage et ECS effectués
- Mise en place du pot à boue sur le retour de la PAC (fournie avec la PAC)
- Mise en eau (glycolée si nécessaire) de l'installation, mise en pression, purge effectuée
- Mise en place de vannes antigel sur le circuit chauffage en entrée et sortie PAC (uniquement si absence de glycol)
- Mise à disposition par l'installateur d'un bidon de glycol
- Réalisation du système d'évacuation des eaux (évacuation groupe sécurité ECS, disconnecteur, soupape sureté chauffage) ; si le circuit est glycolé l'évacuation des eaux de la soupape de sureté devra être raccordée à un récipient collecteur
- Pour les constructions neuves, le compteur électrique doit être le compteur définitif

PRÉ-REQUIS CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

- Le ballon doit être mis en eau
- Le ballon doit être raccordé électriquement et pouvoir fonctionner seul avant mise en service de la pompe à chaleur en débranchant la sonde de l'unité extérieure. Elle doit être posée et fixée.
- L'unité extérieure doit être positionnée à moins d'un mètre de hauteur (à défaut, présence d'un échafaudage conforme obligatoire)
- L'unité extérieure doit être raccordée électriquement (mais non alimentée)
- Les liaisons frigorifiques doivent être posées, isolées et pincées (ou bouchées) et laissées en attente des raccordements au chauffe-eau et à l'unité extérieure

PRÉ-REQUIS CHAUDIÈRE

- Faciliter l'accès à la chaudière et au compteur gaz
- Raccordement électrique effectué
- Raccordements hydrauliques chauffage et ECS effectués
- Mise en eau (glycolée si nécessaire) de l'installation, mise en pression, purge effectuée
- Système d'évacuation des eaux et des gaz de combustion effectué
- Copie du certificat « Qualigaz » à fournir lors de l'intervention

Siège social CESC - Compagnie Européenne de Service Commercial -
13, boulevard Monge 69330 MEYZIEU
SNC au capital de 8 342 080 € - RCS MEYZIEU - SIREN 479 739 260

Pré-requis

(SI CES PRÉ-REQUIS NE SONT PAS RESPECTÉS, UN FORFAIT INSTALLATION NON PRÊTE DE 200€ HT SERA FACTURÉ)

PRÉ-REQUIS FORFAIT CÂBLAGE

- L'installation doit être conforme aux données du constructeur et l'ensemble des câbles doit être repéré
- Le câble de puissance doit être tiré du tableau électrique au groupe extérieur de la PAC
- Le câble de puissance pour l'eau chaude sanitaire doit être tiré du tableau électrique à l'unité intérieure de la PAC
- Les câbles de puissance devront être raccordés au tableau électrique, hors tension, disjoncteurs baissés et protégés à leurs extrémités
- L'interconnexion doit être passée du groupe extérieur à l'unité intérieure
- La sonde extérieure et le thermostat doivent être fixés et raccordés
- Une longueur suffisante devra être laissée afin de procéder au câblage. (Prévoir entre 50 et 80 cm de câble en plus de chaque côté)

PRÉ-REQUIS POMPE À CHALEUR AIR/AIR

- L'installation doit être conforme aux données du constructeur
- Les unités intérieures et extérieures doivent être positionnées et fixées à leur emplacement définitif
- Rendre l'accès aux unités possible
- L'UE doit être installée à moins de 1m du sol (à défaut, présence d'un échafaudage obligatoire)
- Les dénivelés entre l'unité extérieure et les unités intérieures doivent être conformes aux préconisations du constructeur
- L'écoulement des condensats doit être raccordé
- Les tubes frigo doivent être installés sans cassure ni pliure, bouchonnés et repérés si plusieurs appareils
- Le diamètre et la longueur des liaisons frigo doivent être conformes aux données du constructeur
- L'alimentation électrique doit être disponible le jour de l'intervention
- Les raccordements électriques doivent être en place et conformes aux données du constructeur
- Application des normes EN378 et IEC 60335-2-40 relatives au fluide frigorigène R32 : vérification de la surface minimale de la pièce et de la présence d'une ventilation adaptée conforme aux normes
- Si présence d'une pompe de relevage ; celle-ci doit être raccordée électriquement - via une alimentation séparée - et hydrauliquement conformément à la notice constructeur

PRÉ-REQUIS SPÉCIFIQUES GAINABLE / SHOGUN

- Installer l'unité intérieure dans la partie centrale des combles pour pouvoir accéder à tous les éléments et équilibrer la longueur des gaines
- Placer une zone de plancher au niveau de la platine électrique et du raccordement frigo de l'unité intérieure
- Études aérauliques
- Prévoir une trappe ainsi qu'un chemin d'accès sécurisé jusqu'à l'unité intérieure
- S'assurer de l'aération des combles avant l'intervention en période estivale pour éviter une température excessive
- Prévoir des points d'ancrages pour que le technicien puisse s'accrocher avec ses EPI

PRÉ-REQUIS PLAFINO OU VIVALTO

- Les raccordements électriques doivent être effectués
- L'installation doit être conforme aux données du constructeur
- Le produit Inhibiteur fournit par INNOVERT doit être préalablement injecté et le bidon laissé sur place
- Les raccordements hydrauliques chauffage, puits et ECS doivent être effectués
- Le circuit de chauffage doit être sous pression et purgé
- Les accessoires de régulation doivent être installés, câblés et accessibles
- Les collecteurs chauffage doivent être accessibles et les boucles repérées
- Présence d'eau et d'électricité
- L'étude d'INNOVERT (plan des zones) doit être impérativement jointe à ce document

PRÉ-REQUIS GAINÉO

- Prévoir une trappe technique pour un accès maintenance constructeur (Gainéo 2 : 800/1200 ou Gainéo 4 : 1200/1200)
- Fournir le schéma d'implantation aéraulique d'INNOVERT
- Prévoir un accès au produit
- La pompe à chaleur air/eau aura été mise en service au préalable
- Les diffuseurs doivent être en place
- Les raccordements électriques doivent être conformes aux pré-requis de la pompe à chaleur air/eau selon la NFC 15-100.
- Le raccordement des accessoires doivent être réalisés (registres, sonde, thermostat, v3V...)
- L'écoulement des condensats doit être raccordé
- La régulation doit être montée sur rail DIN de l'unité intérieure, fixé au mur et accessible
- Les raccordements hydrauliques doivent être conformes aux données constructeur
- Isolation de toute la tuyauterie hydraulique
- Le thermostat doit être installé avec un câble de catégorie 5 avec connecteur RJ45 droit (serti d'usine) et en respectant les normes de câblage T568A et T568B

Pré-requis

(SI CES PRÉ-REQUIS NE SONT PAS RESPECTÉS, UN FORFAIT INSTALLATION NON PRÊTE DE 200€ HT SERA FACTURÉ)

PRÉ-REQUIS PANAMA

- La pompe à chaleur air/eau aura été mise en service au préalable
- Les raccordements électriques doivent être conformes aux pré-requis de la pompe à chaleur air/eau selon la NFC 15-100.
- L'écoulement des condensats doit être raccordé
- Les raccordements hydrauliques doivent être conformes aux données constructeur
- Isolation de toute la tuyauterie hydraulique

PRÉ-REQUIS KIT RAFRAICHISSEMENT

- Pas de circuit radiateurs en mode rafraîchissement
- Présence de vannes dans toutes les pièces humides interdisant le passage de l'eau dans la boucle de plancher
- Si nécessaire, s'assurer que le temps de séchage de la dalle a été respecté
- S'assurer de la compatibilité des revêtements au sol avec le mode rafraîchissement. S'assurer du respect de la réglementation thermique
- Dans le cas de ventilo-convecteurs : calorifugeage des tuyauterie et présence d'évacuations fonctionnelles pour les condensats
- Le kit rafraîchissement doit être installé

PRÉ-REQUIS FORFAIT CONNECTIVITÉ

- L'habitat doit être équipé d'une box internet (une clé 3G ou 4G ne convient pas)
- Le client utilisateur de la solution connectée devra, au préalable de l'installation, avoir téléchargé l'application Cozytouch et avoir créé son compte Cozytouch avec une adresse mail personnelle
- La mise en place du bridge Cozytouch, de l'interface Navilink ou de la sonde d'ambiance Navilink doit être à mi-distance de la box internet et du matériel à connecter. Attention : dans le cas d'une mauvaise réception dû à un isolant coupant le dialogue WIFI ou ZigBee, la mise en place de répéteurs est conseillée mais pas incluse dans cette prestation
- Le client utilisateur devra être présent, lors de la prestation, pour donner l'accès à l'application Cozytouch au technicien

NB : la procédure d'appairage du produit au compte Cozytouch ne devra être entamée uniquement par le technicien

- Prestation uniquement disponible pour les produits compatibles ; prestation non disponible pour les autres solutions de connectivité de type Deltadore, Schneider ...

Siège social CESC - Compagnie Européenne de Service Commercial -
13, boulevard Monge 69330 MEYZIEU
SNC au capital de 8 342 080 € - RCS MEYZIEU - SIREN 479 739 260

Ouverture de compte

DOCUMENT À RETOURNER ACCOMPAGNÉ D'UN RIB ET D'UNE ENTÊTE DE LETTRE

atlantic

AU NOM DE LA SOCIÉTÉ

☐ CESC ☐ ACTA ☐ SIC ☐ SCGA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Etes-vous membre d'un groupement ?

☐ OUI, préciser le nom : ..... ☐ NON

Etes-vous déjà client dans le groupe ?

☐ OUI, préciser le nom : ..... ☐ NON

IDENTITÉ DU CLIENT

SIREN : ..... SIRET : ..... APE : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

E-mail : .....

La facturation est à établir à la même adresse :

☐ OUI ☐ NON, préciser : .....

E-mail de facturation : .....

Cordonnées de votre service comptabilité :

Nom : ..... CA estimé annuel HT : .....

Adresse mail : .....

MODE DE RÉGLEMENT ACTA/SCGA/SIC

Traite sur relevé 30j fin de mois le 15[1]: joindre un RIB **(impératif)**

[1]Un détail des factures du mois vous sera adressé par notre société vous informant du montant qui vous sera prélevé le 15 du mois suivant

MODE DE RÉGLEMENT CESC

Joindre un RIB **(impératif)**

Choix du règlement : ☐ Virement Chèque

Votre numéro de compte et le délai de règlement vous seront communiqués par le service comptable ultérieurement.

PARTIE RÉSERVÉE AU SERVICE CLIENT

N° de compte client :

Date :

Comment bénéficier de ces services ?

Possibilité de recevoir les formulaires de demande de mise en service et Pack Confiance 2 ans en version informatisée et saisissable.

Demandez-nous !

04 72 10 27 79

interventions-constructeur@groupe-atlantic.com

POUR UNE MISE EN SERVICE

1. Envoyez par mail à **interventions-constructeur@groupe-atlantic.com :**
   - **la demande complétée de mise en service**
   - **la demande d'ouverture de compte** (p.33)
2. Notre service de planification vous contacte (appel téléphonique ou SMS) afin de convenir d'un rendez-vous
3. Le technicien d'interventions réalise la mise en service. À cette occasion, il présente, avec votre accord, les différents contrats d'entretien à votre client

POUR UN PACK CONFIANCE

1. Envoyez par mail à **interventions-constructeur@groupe-atlantic.com :**
   - **la demande complétée de Pack Confiance 2 ans et 4 ans** (p.28-29)
   - **la demande d'ouverture de compte** (p.33)
2. Notre service de planification vous contacte afin de convenir d'un rendez-vous pour effectuer la mise en service et la prise en main
3. La mise en service, réalisée par le technicien d'interventions, marque le démarrage du contrat d'entretien
4. Le technicien d'interventions effectue la visite d'entretien du matériel entre le 14ème et 18ème mois pour le Pack Confiance 2 ans. Pour le Pack Confiance 4 ans, les visites sont entre le 14ème et 18ème mois et entre le 38ème et 42ème mois.
   A cette occasion, il propose à votre client un contrat d'entretien pour l'année suivante

POUR UN CONTRAT D'ENTRETIEN

1. À l'occasion de la mise en service ou d'un entretien, le technicien présente nos différentes formules de contrats d'entretien à votre client
2. Le particulier envoie le contrat signé par courrier à l'adresse :

   Service d'Interventions Techniques Constructeur
   13 boulevard Monge - ZI - BP 71
   69882 Meyzieu Cedex

Rappel garanties produits

MISE EN SERVICE PAR SERVICE D'INTERVENTIONS TECHNIQUES CONSTRUCTEUR ATLANTIC OU SAV AGRÉÉ

Vous avez opté pour une mise en service réalisée par le Service d'Interventions Techniques Constructeur Atlantic ou un SAV agréé ? Vous bénéficiez d'une garantie additionnelle d'une année : 3 ans pièces et 1 an main d'oeuvre et déplacements

Tous nos produits bénéficient d'une durée de garantie de 2 ans.
Certaines pièces principales ont une garantie étendue à 5 ans
(sous réserve d'un entretien périodique)

PRODUIT	GARANTIE 2 ANS PIÈCES GARANTIE PRODUIT	GARANTIE 5 ANS PIÈCES PIÈCES PRINCIPALES	GARANTIE 1 ANS EN OPTION MISE EN SERVICE RÉALISÉE PAR SERVICE D'INTERVENTIONS TECHNIQUES CONSTRUCTEUR ATLANTIC OU SAV AGRÉÉ : 3 ans pièces et 1 an main d'œuvre et déplacements
Pompe à chaleur air/eau split / pompe à chaleur monobloc / solutions hybrides	✓	• Compresseur • Échangeur ou corps de chauffe • Ballon ECS	✓
Chaudière murale gaz	✓	• Ballon • Corps de chauffe	✓
Chauffe-eau thermodynamique split et air extrait	✓	• Cuve • Corps de chauffe • Pièces électriques et électroniques • Pompe à chaleur	
Pompe à chaleur air/air	✓	• Compresseur	✓
Chauffe-eau thermodynamique air extérieur	✓	• Cuve • Corps de chauffe • Pièces électriques et électroniques • Pompe à chaleur	

NOUS CONTACTER

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter notre Service d'Interventions Techniques Constructeur

Tél : **04 72 10 27 79**

interventions-constructeur@groupe-atlantic.com

HORAIRES
Du lundi au vendredi
08h00-12h30
13h30-18h00

Des services sur mesure basés en France

Solutions individuelles

Radiateurs & eau chaude sanitaire

Avant-Vente
Études techniques et chiffrage.
02 85 33 70 85

Commande de produits finis
Délais, prix et livraisons.
09 77 42 05 20

Après-Vente
Assistance, pièces de rechange et garanties.
02 85 33 70 85

Pompes à chaleur Air/Eau & chaudières*

Avant-Vente
Études techniques et chiffrage.
03 51 42 70 42

Commande de produits finis
Délais, prix et livraisons.
03 28 48 10 10

Après-Vente
Assistance, pièces de rechange et garanties.
03 51 42 70 42

Pompes à chaleur Air/Air & traitement de l'air

Avant-Vente
Études techniques et chiffrage.
04 72 10 27 70

Commande de produits finis
Délais, prix et livraisons.
04 72 10 21 10

Après-Vente
Assistance, pièces de rechange et garanties.
04 72 10 27 50

Espace SAV
Pièces de rechange, garanties, documentations, vidéos...

www.atlantic-pros.fr / Rubrique «ESPACE SAV»

Formations
Bénéficiez de formations en présentiel ou à distance pour développer vos compétences.

04 72 10 27 69

www.atlantic-pros.fr / Rubrique «FORMATION»

* Y compris Solerio et poêles à granule.

atlantic

D.6815 - SCGA réseau ATLANTIC Radiateur et Eau Chaude Sanitaire – SAS au capital de 150.000 € locataire gérant, RCS La Roche-Sur-Yon n°538 485 384 - Réf. ED997773 - Janvier 2023. Réalisation : Altavia Cosmic - Crédits : ©François Peyronne / Gettyimages / Fotolia / iStock / 123RF / Shutterstock / Planpicture / Delaloy / Corbis / Fotosearch / Gelbenge / Ocean Films / Nomades / Gamer Studios / Studio Collet / Olivier Regneault / Atlantic / Gustav By Cocktail / Prise de Vue / Ilusion 3D. Sous réserve d'erreurs typographiques et de changements techniques. Tous les litiges relevant de la compétence exclusive des tribunaux de La Roche-sur-Yon.

Version_2_déc.2023